



## Editorial

Mes excuses tout d'abord si le fauna•vs **info** n°15 ne vous parvient que maintenant. Sa publication était évidemment prévue bien plus tôt et je porte l'entière responsabilité de ce retard !

Le bulletin sort cependant juste à temps pour qu'y soit intégrée une nouvelle prise de position sur la situation du loup. Après l'octroi d'autorisations de tirs pour deux loups en Valais et le tir effectif d'un loup dans le Val d'Illeiez, fauna•vs demande dans son communiqué de presse du 3 septembre – une fois de plus – un suivi scientifique du grand prédateur dans le canton, ainsi que le retour à une discussion objective et pragmatique (p. 2). Nos revendications ne sont pas nouvelles, mais malheureusement toujours d'actualité. Nous ne perdons pas l'espoir que l'adage « Goutte à goutte, l'eau creuse la pierre » se vérifie en Valais aussi.

Mais comme fauna•vs n'est pas la société valaisanne de biologie du loup ou des grands prédateurs, mais bien celle de la faune vertébrée, les reptiles et les amphi-

biens y ont aussi leur place (p. 10 et 17). Leurs appartions devraient à l'avenir se faire plus fréquentes. En effet, une nouvelle collaboration s'est établie entre la section cantonale du Centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse (KARCH) et fauna•vs. Le bulletin et le site internet de fauna•vs serviront donc à l'avenir de plateforme pour la communication d'informations ou de demandes d'observations. Les membres seront aussi mieux informés de l'actualité herpétologique en Valais. Les coordonnées des deux correspondants du KARCH en Valais, Dr Paul Marchesi et Julien Rombaldoni figureront au dos du bulletin.

Le FaunaTalk cette année aura lieu le 2 octobre, à Sierre, et portera sur un thème intéressant et très actuel : « Les éoliennes, la faune et le tourisme ». Plusieurs spécialistes seront présents lors de cette discussion, à laquelle nous espérons que vous viendrez nombreux (p. 5)!

Brigitte Wolf, présidente

### Contenu :

- *Été brûlant sur le thème du loup, p. 2–3*
- *Faune et éoliennes, FaunaTalk, p. 4–5*
- *Gypaète Suisse occidentale 2008, p. 6–8*
- *Le lynx ne pose pas de problème, p. 9*
- *Les amphibiens du Valais, p. 10–12*
- *Les ours doivent fuir les hommes, p. 13–14*
- *BASE Jump : un sport émergent, p. 15–16*
- *Lézards verts et lézards agiles, p. 17*
- *L'avifaune comme indicateur, p. 18*
- *Nouvelles, p. 19*
- *Impressum, p. 20*

# Eté brûlant sur le thème du loup

Après un été 2008 plutôt calme en matière de loup, le sujet fait à nouveau des vagues cette saison. Suite à l'attaque par les loups de moutons dans le Val d'Illeze et le Val des Dix, le Canton, avec l'aval de la Confédération, a délivré une autorisation de tir pour deux loups. A nouveau, on est contraint de réagir, faute d'avoir anticipé le problème... car on ne comprend toujours pas la réalité « loup ». fauna•vs réitère la nécessité d'un suivi scientifique du loup en Valais, ainsi qu'une discussion objective autour du grand prédateur.

**P**our les uns, le « Concept loup » de mars 2008 va trop loin, pour d'autres au contraire pas assez. Les premiers voudraient abattre chaque loup qui se fait remarquer, les autres réproouvent tout tir. Certains jugent les mesures exigées pour la protection des troupeaux excessives, d'autres demandent des mesures supplémentaires. Pour fauna•vs, il est clair que le concept loup est une tentative de compromis entre la préservation d'un animal strictement protégé et son acceptation par les éleveurs et la population. Les critiques qui s'élèvent d'un côté comme de l'autre suggèrent que le concept loup n'est, en somme, pas si mauvais.

La société valaisanne de biologie de la faune, fauna•vs, s'en tient, en matière de loup, aux faits (scientifiques) et les communique. Le loup n'a jamais totalement disparu en Italie. Plusieurs individus y ont survécu dans les Appennins, malgré les persécutions et les effectifs bas d'ongulés sauvages (leurs proies principales). En 1976, le loup a été mis sous protection en Italie, ce qui a conduit à une augmentation de sa population, suivie par son expansion. Depuis que, dans

les années 1980, la vague d'expansion a franchi dans les Alpes la frontière italo-française, il n'y avait plus aucun doute pour les biologistes de fauna•vs que ce n'était qu'une question de temps jusqu'à ce que les premiers loups atteignent la Suisse. Ceci s'est produit dans les années 1990.

## Plus d'une douzaine de loups

Le 11 août, l'Office fédéral de l'environnement (OFEFP) a annoncé que les analyses génétiques effectuées depuis 2007 démontraient la présence dans notre pays de 12 loups différents. La présence d'autres loups est, selon l'OFEFP, « probable ». Pour les biologistes de fauna•vs, il est clair depuis longtemps qu'il est impossible de détecter chaque loup présent sur notre territoire (un loup ne s'en prenant pas aux moutons passe facilement inaperçu), et qu'il y a aujourd'hui bien plus qu'une douzaine de loups en Suisse.

## Un rapport toujours actuel

Peu après l'arrivée des premiers loups en Suisse, fauna•vs avait proposé au Canton la mise en place d'un groupe de travail sur le loup. Ce n'est que quand les problèmes se sont amplifiés que l'Etat du Valais a constitué la Commission loup, qui a rendu son rapport « Le prix du loup » en 2003. Faisaient partie de cette commission Reinhard Schnidrig, à l'époque membre du comité de fauna•vs et aujourd'hui chef de la section Chasse, faune sauvage et biodiversité de l'Office fédéral de l'environnement, et Raphaël Arlettaz, ancien président de fauna•vs, aujourd'hui membre du comité et professeur de Biologie de la Conservation à l'université de Berne. Pour fauna•vs, ce rapport est toujours actuel.

Le rapport traitait de quatre thèmes: 1) la détention de bétail; 2) la gestion des ressources naturelles: forêt, chasse et faune sauvage; 3) l'impact sur le tourisme et 4) l'apport de la recherche scientifique à la gestion du loup.



Traces génétiques du loup en Suisse (automne 2007 – été 2009).  
M = mâle, W = femelle, U = sexe inconnu. Source: OFEV.

## Détention de bétail

Le groupe d'experts avait conclu que la colonisation du Valais par le loup nécessiterait des adaptations substantielles des pratiques agricoles, notamment en ce qui concerne l'estivage du bétail. La commission a aussi évalué le coût engendré par la protection des troupeaux. Le scénario maximal, qui incluait la protection de tous les troupeaux sur l'ensemble du territoire cantonal, entraînerait des dépenses d'environ 8.7

millions pour la protection des chèvres et des moutons, et environ 14.4 millions si les veaux devaient aussi faire l'objet de mesures spécifiques de protection.

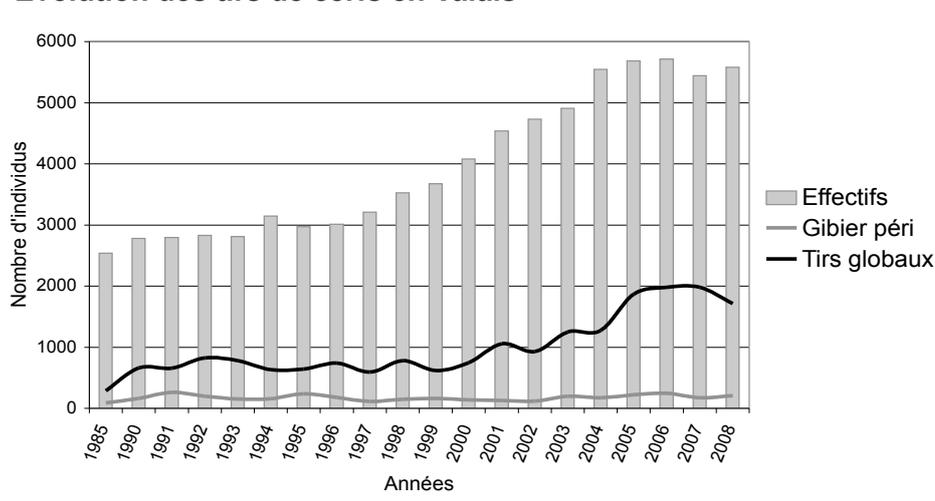
## Impact sur la chasse et la faune

Les commissaires, dont plusieurs représentants des milieux cynégétiques, avaient conclu que la colonisation par le loup ne poserait de problème ni au gibier sauvage ni à la chasse. Selon ce rapport de 2003, près de 40 loups pourraient vivre en Valais sans que le tableau de chasse en soit affecté. Si toutefois c'était le cas, le rapport suggérerait que la régulation du loup se fasse dès que le nombre annuel de cerfs (proie principale du loup dans les Alpes) tirés à la chasse serait inférieur à 825 cerfs, soit la moyenne de 1998 à 2002, pour autant bien entendu que cette diminution du tableau de chasse soit imputable au loup. Le service de la chasse a récemment contesté l'actualité de ce rapport, prétextant que la situation avait changé. Les chiffres peuvent pourtant être très facilement réactualisés en calculant la moyenne du tableau de chasse des 5 dernières saisons, soit 1762. L'important est ici de constater que les chasseurs n'ont jamais autant tiré de cerfs que depuis que le loup est présent en Valais. Pour fauna•vs il n'y a donc pas de problème de nature cynégétique et l'attitude du Service de la chasse, pêche et faune reste incompréhensible sur ce point.

## Impact sur le tourisme

La troisième partie traitait de l'influence du loup sur le tourisme. Le loup pourrait être, est peut-être déjà un atout touristique. Pour la population citadine, dont sont issus la majorité des touristes, le loup symbolise

## Evolution des tirs de cerfs en Valais



souvent la vie sauvage. Pour la population rurale, le loup représente plutôt une menace. Il existe ainsi un conflit d'intérêt entre les touristes amoureux de nature, à la recherche de faune sauvage, et la population locale. La commission a par conséquent proposé un sondage auprès des touristes pour évaluer leur perception de la présence du loup. Une telle étude n'a malheureusement jamais été effectuée.

## Apport de la recherche scientifique

La quatrième partie examinait de quelle manière la recherche scientifique pouvait contribuer à dépassionner le débat sur le loup et donner des bases factuelles aux décisions. Le comportement du loup pourrait par exemple être documenté par un suivi biologique (loups munis de colliers émetteurs). Connaître la localisation des loups pourrait être très utile pour la prévention des dégâts aux troupeaux. L'influence du loup sur la faune sauvage pourrait aussi être mieux évaluée. Enfin, si le tir d'un loup s'avérait nécessaire, on aurait ainsi une garantie supplémentaire d'éliminer le vrai coupable. Ce problème va en effet aller croissant avec l'augmentation du nombre de loups. fauna•vs insiste une fois de plus pour que le loup soit suivi et étudié scientifiquement. Ceci contribuerait à dépassionner le débat, en basant la gestion sur une argumentation objective soucieuse de pragmatisme. Après 15 ans de présence du loup en Suisse, il serait temps de prendre les devants plutôt que de se borner à réagir au coup par coup.

Communiqué de presse de fauna•vs  
du 3 septembre 2009

Vous trouvez le communiqué de presse et le rapport « Le prix du Loup » sur le site [www.fauna-vs.ch](http://www.fauna-vs.ch)



# Faune et éoliennes

**A l'heure où la terre se réchauffe en raison de la production excessive de gaz à effet de serre, les énergies renouvelables, telles l'énergie éolienne ou l'énergie hydraulique sont évidemment à favoriser. En revanche, leur qualificatif d'énergie « verte » ne signifie pas toujours l'absence de conséquences négatives sur la nature.**

Brigitte Wolf

L'impact des installations hydroélectriques sur la faune aquatique, très négatif actuellement, a déjà été évoqué dans le fauna•vs info n°12. Les éoliennes peuvent elles aussi avoir des effets néfastes, en particulier sur les oiseaux et les chauve-souris, comme le souligne un communiqué de presse de la station ornithologique paru le 19 novembre 2008, « Pour des projets d'énergie éolienne favorables aux oiseaux ».

Les risques principaux sont les chocs, ainsi que la perte d'espace vital. Les extrémités des rotors pouvant parfois atteindre 200km/h, les collisions avec les oiseaux ou les chauves-souris sont souvent fatales. Les principales victimes sont les oiseaux migrateurs et les oiseaux de grande taille, notamment les planeurs. Nombre de ces espèces étant protégées au niveau fédéral, les conséquences négatives ne peuvent pas être écartées.

## **Des zones à éviter à tout prix**

Ces effets négatifs peuvent cependant être réduits à conditions de tenir compte d'un certain nombre de critères. Pour les oiseaux, la station ornithologique recommande ainsi que l'implantation d'éoliennes soit évitée dans les zones suivantes :

- les zones de concentration d'oiseaux qui migrent, se reposent ou passent la nuit (couloirs de migration, concentrations d'oiseaux migrateurs, haltes et aires de repos)
- les zones de protection définies par la loi (zones protégées, zones de protection des oiseaux aquatiques, objets de l'IFP etc.)
- les zones hébergeant des espèces sensibles aux perturbations (grand tétras, p.ex.).

## **Les zones critiques**

D'autres endroits peuvent présenter des risques de conflit, et la situation devrait y être soigneusement étudiée :

- les zones de concentration d'oiseaux de passage, cols et crêtes
- les zones de nidification et d'approvisionnement de grands oiseaux menacés et particulièrement exposés aux collisions (aigle royal, cigogne, gypaète barbu, grand-duc, p. ex.), d'espèces prioritaires (vanneau, bécasse des bois, alouette lulu, p. ex.) ou celles pour lesquelles la Suisse assume une certaine responsabilité (milan royal, p. ex.).

L'Etat du Valais a récemment élaboré un concept pour la promotion de l'énergie éolienne afin d'encourager les communes et les sociétés locales d'approvisionnement en électricité à développer de nouveaux projets. Cet effort en faveur d'une énergie propre est à saluer dans un canton qui sait se faire discret en matière d'écologie.

### Préserver le paysage

Cependant, outre l'impact sur la faune, la présence d'installations éoliennes peut défigurer le paysage dont l'attrait touristique pourrait pâtir. Dans un canton dont les sources de revenu principales sont apportées par des touristes en mal de nature sauvage, la préservation du paysage et de la faune devrait rester une priorité et l'implantation de nouvelles installations éoliennes se faire d'une manière réfléchie, en intégrant toutes les problématiques.

fauna•vs soutient cette politique d'énergie propre, à condition qu'un certain nombre de

## FaunaTalk sur le thème « Les éoliennes, la faune et le tourisme »

fauna•vs vous invite au FaunaTalk du 2 octobre 2009 à 20h00, à la HES-SO de Sierre (Rte de la Plaine 2, à 2 mn à l'est de la gare, sortie sud, ou plaine Bellevue), dont le thème sera « Les éo-liennes, la faune et le tourisme ». J. Fournier, ingénieur à l'Etat du Valais et auteur du concept cantonal sur les énergies éoliennes, V. Bornet, vice-directeur de Valais Tourisme, ainsi qu'E. Revaz de la Station ornithologique et F. Biollaz du réseau chauve-souris Valais, défendront leur point de vue. Un représentant de SwissWinds présentera quelques projets en Valais.

mesures visant à épargner la faune soient mises en place, que les emplacements des installations importantes se fassent dans des endroits de conflits limités et que les avis d'experts de la faune soient intégrés dès la phase de planification des travaux.

Charlotte Salamin

*Station ornithologique suisse (2008) : L'énergie éolienne et les oiseaux.*

*Station ornithologique suisse (2009) : Quel avenir pour le Gypaète barbu dans les Alpes? Communiqué de presse du 26 février 2009.*

*Schaub M., Zink R., Beissmann H., Sarrazin F. & Arlettaz R. (2009) : When to end releases in reintroduction programmes: demographic rates and population viability analysis of bearded vultures in the Alps. Journal of Applied Ecology 2009, 46 : 92–100.*

## Parcs éoliens: Danger pour les gypaètes

Une étude récemment publiée par l'université de Berne a montré que la population alpine de gypaètes, issue de lâchers effectués depuis 1986, se porte bien. Quelques couples se reproduisent même dans la nature depuis 1997 et les chances de survie de la population sont bonnes si les conditions se maintiennent. En effet, la mortalité naturelle annuelle, qui est de 4 pour 100 individus que compte la population des Alpes actuellement, est compensée par les naissances. Il suffirait en revanche que deux individus de plus succombent chaque année pour amorcer un déclin de la population. Deux menaces réelles planent sur ces rapaces : l'empoisonnement des charognes destinées aux grands prédateurs et les parcs éoliens sur les cols et crêtes alpins.



Gildo, la femelle du couple de Derborence, prise en photo en 2008.

Serge Herren



Brigitte Abgottspon

## Gypaète Suisse occidentale 2008

2008 fut une année moins fructueuse que 2007 en ce qui concerne la reproduction du Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*) dans les Alpes de Suisse occidentale, puisque la nidification du seul couple de notre région, installé à Derborence (Conthey, VS), a échoué. Par contre, le nombre d'observations recueillies ne cesse de croître, ce qui reflète non seulement la bonne santé de la population alpine et régionale de Gypaètes barbuis, mais aussi un intérêt croissant de la part du public.

**L**e nombre de données transmises concernant les Gypaètes barbuis dans les Alpes de Suisse occidentale est à nouveau en augmentation en 2008. En effet, au total, 549 fiches d'observation (Figure 1) ont été envoyées au Réseau Gypaète Suisse occidentale (RGSO). Comme plusieurs individus vus ensemble peuvent être répertoriés sur ces fiches d'observation, le nombre total d'observations d'oiseaux se monte à 788 durant l'année.

Tout comme les années précédentes, la plupart des observations de Gypaètes barbuis (Carte, p. 8) sont issues des Alpes bernoises, soit de la rive droite du Rhône. Plus de la moitié (56%) des données proviennent de trois régions : Conthey/Chamoson (VS), Lauterbrunnen (BE) et Loèche-les-Bains (VS). Ces trois sites abritent de nombreux Gypaètes barbuis qui y séjournent pour un certain de temps, qui sont simplement de passage ou qui y sont sédentaires. C'est le cas notamment de la région de Conthey/Chamoson où le couple de Derborence (Gildo et Pablo) séjournent, de la région

de Lauterbrunnen, où Romaris et deux autres immatures (Photo) furent présent une bonne partie de l'année. Comme par le passé, sur la rive droite du Rhône, des observations nous parviennent régulièrement du Haut Val de Bagnes et du secteur des Dents du Midi/Emosson, mais ces sites bien que très intéressants semblent moins fréquentés par les amateurs de Phènes des Alpes. Le nombre d'observations dans les vallées latérales de la rive gauche du Rhône (Vallées de Saas, Val d'Anniviers, Val d'Hérens) semble toutefois en augmentation, ce qui pourrait montrer que les milieux moins favorables, mais cependant riches en ongulés de taille moyenne, sont de plus en plus exploités.

En 2008, un minimum de 22 Gypaètes barbuis différents ont pu être observés dans le secteur couvert par le RGSO (Figure 2), dont 15 immatures ( $\leq 4$  ans) et 7 adultes/subadultes ( $\geq 5$  ans). Notez que durant les journées internationales d'observations (11 au 19.10.2008), le regroupement des observations a permis de déduire qu'un minimum

de 17 Gypaètes barbus étaient présents dans les Alpes de Suisse occidentale. En 2008, 7 oiseaux ont pu être nommément identifiés (les années stipulées après le nom des oiseaux correspondent aux années de lâcher) :

- Gildo (1998) et Pablo (2000), formant le couple de Derborence et identifiés régulièrement en 2008 dans la région de Conthey (VS). Pablo a aussi été photographié le 30.03.2008 à Loèche-les-Bains (VS; D. Roten).
- Romaris (2007) a été identifiée grâce à ses plumes décolorées le 12.5.2008 au Schilthorn (BE; B. Abgottspon). A part une incursion à Bex (VD) le 18.8.2008 (E. Dragesco) et deux autres à la Gemmi (Loèche-les-Bains, VS; D. Roten) le 24.08.2008 et le 8.09.2008, cet individu est resté durant tout le reste de l'année dans la région du Schilthorn (BE). La dernière observation de l'année fut effectuée le 30.12.2008 au Schilthorn (B. Abgottspon). Notez que cet individu a parcouru plus de 380 kilomètres depuis son site de lâcher en Autriche (Hohe Tauern) pour venir chez nous.
- Gilbert (2004) identifiée fréquemment dans la région de Conthey (VS) du 3.01.2008 au 22.04.2008 (S. Denis, Y. Brunelli, E. Morard, R. Chevrier Comte, B. Michellod, J.M. Dessimoz, N. Jordan, E. Rey). Cet individu est revenu en fin d'année dans la région de Conthey (S. Denis).
- Life (2002) volait à Loèche-les-Bains (VS) le 17.02.08 (D. Roten & A. Tilquin). Cet individu né en 2002 revient dans cette région quasiment chaque année à la même période depuis 2003.
- Zufall (2006) a été observée à trois reprises en 2008. Notamment à la Gemmi (Loèche-les-Bains, VS) le 3.05.08 (A. Weiss Pryde), sur la commune de Bex (VD; E. Morard) le 25.05.2008 et finalement le 25.06.2008 sur la commune de Finhaut (VS; N. Jordan).
- Arys Derborence, descendant du couple de Derborence né en 2007, fut reconnu au moins à 9 reprises en 2008 bien qu'il n'ait pas été marqué. Cet individu a pu être identifié grâce à une cassure dans les barbes d'une rémige primaire de l'aile droite, visible sur photo uniquement. Après son départ du site de Derborence en octobre 2007, il a été observé le 2.01.2008 à Champéry (VS; A. Saunier) et le même jour sur les hauts de Fully (VS; S. Denis). Ensuite, il a été vu plusieurs fois à Loèche-les-Bains (VS; D. Roten, A. Tilquin) et une fois au Schilthorn (BE) le 15.03.2008 (B. Abgottspon).

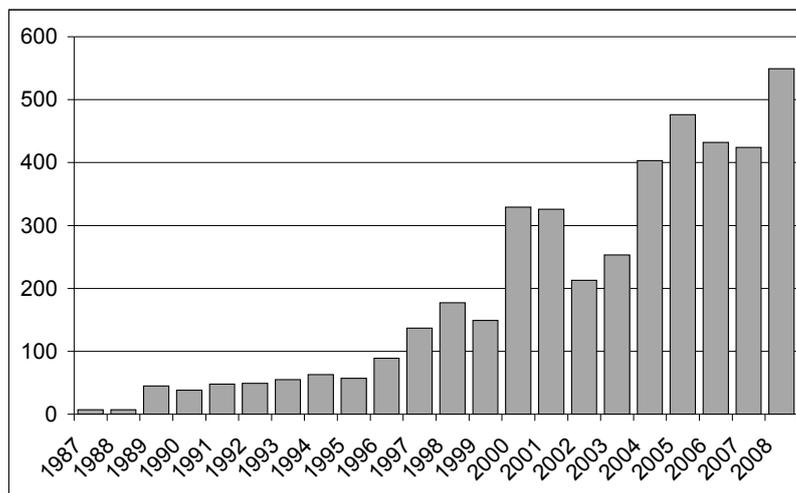


Figure 1. Nombre de fiches d'observation de Gypaètes barbus dans les cantons du Valais, Berne, Vaud et Fribourg de 1987 à 2008.

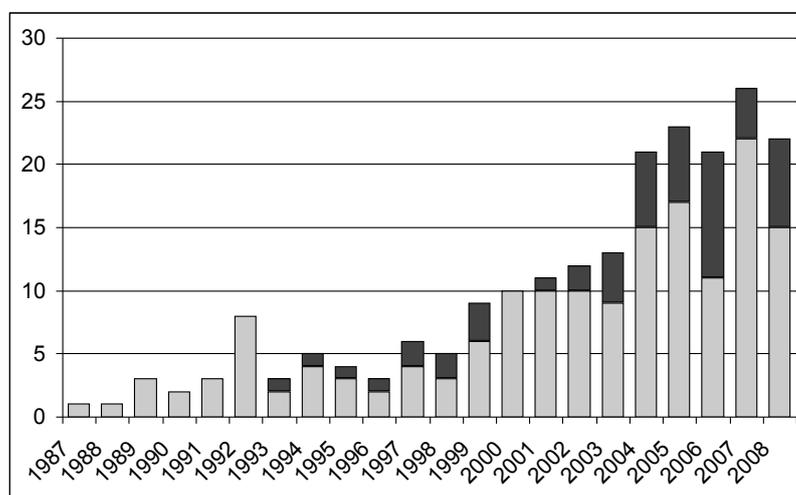
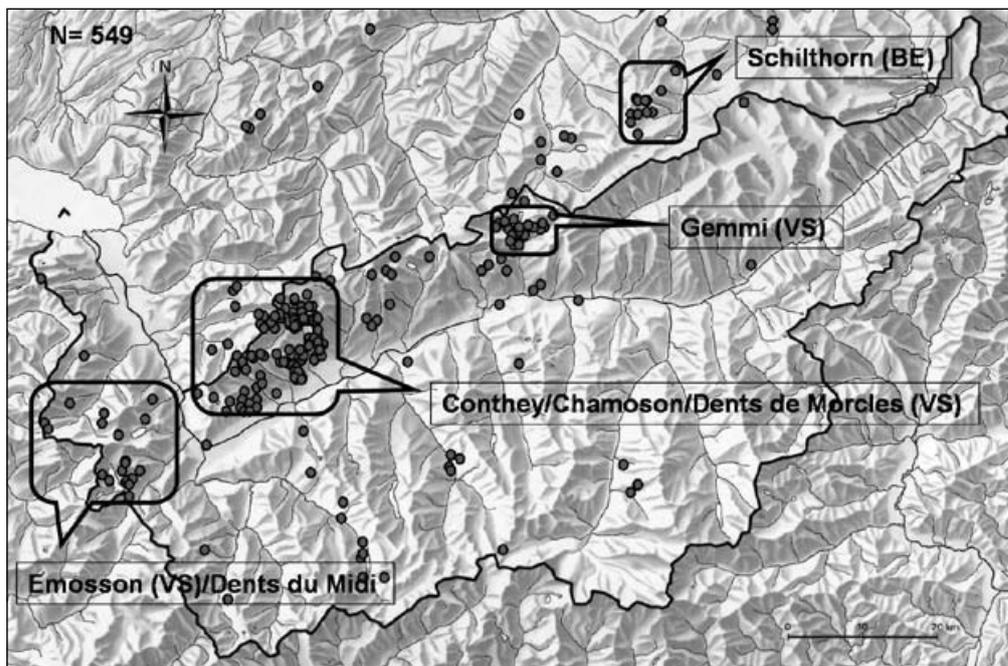


Figure 2. Nombre minimal de Gypaètes barbus vu chaque année dans les cantons du Valais, Berne, Vaud et Fribourg depuis 1987. En clair immatures  $\leq 4$  ans; en foncé subadultes et adultes  $\geq 5$  ans.

Après l'échec de nidification à Derborence, les adultes du couple, toujours présents dans le secteur, se sont affairés à recharger l'aire utilisée en 2007, celle utilisée en 2008 et une cavité non loin de cette dernière, notamment le 10.05.2008 (B. Posse). Espérons que les futures saisons de reproduction soient meilleures pour ce couple. Malgré la présence régulière de subadultes à Loèche-les-Bains (VS) et la présence ponctuelle d'adultes-subadultes sur la commune de Bagnes (VS), aucun signe de nidification n'a été remarqué en 2008 hors du site de Derborence. Cependant, ces deux sites sont à surveiller de près, tout comme les falaises sud du Haut-de-Cry (Chamoson, VS) où plusieurs individus semblent se sédentariser.

Bien que certaines régions soient un peu délaissées par les observateurs, le nombre et la qualité des données récoltées dans les

Carte de répartition des observations (N=549) de *Gypaètes barbus* dans les cantons du Valais, de Berne, de Vaud et de Fribourg en 2008. Les zones les plus fréquentées sont indiquées. La liste détaillée des observations de l'année peut être téléchargée sur le site : [www.gypaete.ch](http://www.gypaete.ch).



Alpes de Suisse occidentale nous permettent d'avoir une vue d'ensemble assez détaillée de la situation des *Gypaètes barbus* dans notre région. Nous pouvons notamment remarquer que la connectivité entre la région du Schilthorn (BE) et la région de Loèche-les-Bains (VS) est assez forte, car il arrive fréquemment que des individus soient observés dans ces deux sites durant les mêmes périodes. Toutes ces données

permettent aussi de se rendre compte du potentiel de notre région et de la progression de la population de *Gypaètes barbus* qui semble sur la bonne voie dans les Alpes en générale. Cependant, restons attentifs à tous nouveaux dangers qui pourraient planer sur cette espèce emblématique.

*François Biollaz & Michael Schaad*  
Réseau Gypaète Suisse occidentale

## Nouvelles

### Modeste reproduction du roi des airs

Ce printemps, à peine plus de la moitié des couples d'aigles royaux a niché en Engadine, un tiers seulement au sud des Alpes. La nourriture est pourtant abondante après cet hiver rigoureux qui a tué de nombreux chamois, bouquetins et cerfs. La raison de ce faible succès de reproduction ? Les jeunes aigles attirés par les carcasses stressent les adultes territoriaux. Ils contribuent ainsi à la régulation naturelle des naissances d'aiglons. Le faible succès de nidification est un résultat du grand nombre de territoires d'aigle royal dans les Alpes. Du côté suisse, on compte aujourd'hui plus de 320 couples. Leurs territoires couvrent toute la surface favorable et il n'y a plus de place pour de nouveaux couples.

[www.vogelwarte.ch](http://www.vogelwarte.ch) >Actualités >Communiqués de presse

### Les abreuvoirs sont des pièges mortels pour les faucons crécerelles et autres rapaces

De vieilles baignoires et autres cuves sont souvent utilisées comme abreuvoirs. S'il n'y a aucun moyen d'en sortir, ces réservoirs d'eau sont dangereux pour les rapaces diurnes et nocturnes. Chaque année, des dizaines de chasseurs de campagnols se noient dans de telles cuves car ils ne peuvent pas s'agripper aux parois lisses pour ressortir. Grâce à des mesures simples, les oiseaux peuvent être préservés de cette mort cruelle. La meilleure solution consiste à installer dans l'abreuvoir une planche ou une grille pour grimper. Il est important qu'elles atteignent au moins le bord du bassin. Plus simplement, on peut laisser flotter dans l'eau une planche de bois brut (minimum 60 cm de long, 20 cm de large et 2 cm d'épaisseur). Elle doit être changée quand des algues commencent à la recouvrir. [www.vogelwarte.ch](http://www.vogelwarte.ch) >Actualités >Communiqués de presse

Brigitte Wolf



Faucon crécerelle

# « En Valais, le lynx est discret et ne pose pas de problème »

Le lynx fait peu parler de lui dans notre canton. Ce félin aux oreilles en pinceaux vit discrètement et ne crée que peu de problèmes. A l'occasion de la publication du livre « Der Luchs », Le Lynx, d'Urs Breitenmoser, nous avons demandé à Peter Scheibler, Chef du service de la chasse et de la pêche, quelle était la situation du lynx en Valais.

## **Depuis que des loups sont apparus en Valais, on ne parle plus du lynx...**

La situation était calme déjà avant l'arrivée des premiers loups en Valais. Ceci est sûrement dû à sa présence en densité socialement supportable, ce qui ne conduit à aucun problème sérieux.

## **Pourrait-il y avoir plus de lynx dans notre canton ?**

Nous pensons que les habitats potentiels sont occupés. Une augmentation des effectifs serait probablement possible, mais elle mettrait en péril l'acceptation par la population de cette espèce sauvage et menacerait par conséquent la survie à long terme du lynx.

## **Combien d'animaux domestiques sont prédatés chaque année en Valais par le lynx ?**

Les chiffres varient d'année en année. Il ne s'agit généralement que de quelques animaux et, certaines années, aucune attaque n'est constatée. Les dégâts sont indemnisés selon les barèmes des associations d'éleveurs. Il s'agit au total de montants dérisoires.

## **Combien d'animaux sauvages sont tués par le lynx chaque année ?**

En 2008, nous avons dénombré 16 attaques prouvées de lynx. Le nombre d'attaques total est vraisemblablement beaucoup plus haut, puisqu'il est impossible de les découvrir toutes. La raison est le relativement faible nombre de gardes-faune et les caractéristiques topographiques de l'habitat qui rendent les recherches difficiles.

## **Est-ce que le lynx représente une menace pour les éleveurs de bétail et les chasseurs ?**

En ce moment, il ne pose pas de problème dans ces milieux, en raison justement de la densité de population socialement supportable, et y est généralement bien accepté.

## **Parmi toutes les causes de mortalité connues des lynx dans le Jura et les Alpes suisses, le braconnage représente environ 20% des cas. Des morts illégales ont aussi été précédemment signalées en Valais. Quelle est la situation actuelle ?**

Il n'y a pas eu récemment d'indice de braconnage sur des lynx. Les organes de surveillance suivent le lynx de la même façon que toutes les autres espèces sauvages.

## **Quels pronostics faites-vous concernant le lynx pour les prochaines décennies ?**

Le lynx se maintiendra dans notre canton en populations stables et indépendantes.

## **Existe-t-il en Valais un suivi (Monitoring) des lynx ? Est-ce prévu à l'avenir ?**

Nous assurons un suivi des populations par le biais des rapports et observations des gardes-faune, qui les transmettent régulièrement au KORA (ndlt « Projets de recherche coordonnés pour la conservation et la gestion des prédateurs en Suisse »). Un monitoring plus intensif des grands prédateurs à l'aide de moyens techniques spécifiques n'est pas prévu et n'est pas pour nous une priorité.

## **Merci beaucoup à Peter Scheibler pour ces réponses !**

Urs Breitenmoser & Christine Breitenmoser-Würsten. (2008) : *Der Luchs. Ein Grossraubtier in der Kulturlandschaft.* Salm. 572 pages en 2 volumes, relié, en allemand.



Dessin: Pierre-André Pochon

# Les amphibiens du Valais

Alors que la Suisse compte 19 espèces d'amphibiens, le Valais n'en compte que 11 dont seules 4 sont largement répandues.



Brigitte Wolf

Grenouille rousse  
(Gletsch)

**Contact en Valais**  
pour des informations,  
s'informer sur des problèmes,  
ou annoncer des observations  
particulières :

**Paul Marchesi,**  
correspondant KARCH  
pour les amphibiens  
en Valais, 1880 Bex,  
024 485 15 75 (jour)  
024 463 46 28 (soir)  
pmarchesi@sunrise.ch

Comme dans la plupart des autres pays, les populations suisses d'amphibiens ont massivement régressé durant le dernier siècle. Destruction de leur habitat, assèchement de milieux humides, canalisation ou pollution des cours d'eau, fragmentation du paysage, augmentation du trafic routier responsable d'hécatombes sur les routes durant les périodes de migration : les menaces qui pèsent sur les amphibiens sont nombreuses. Et comme si cela ne suffisait pas, l'introduction accidentelle de la grenouille rieuse, élevée pour la consommation de ses cuisses, conduit peu à peu à la disparition génétique des grenouilles vertes indigènes. Bien que protégées au niveau fédéral depuis 1967, 70% des espèces indigènes sont encore sur la liste rouge des espèces menacées.

## Les ubiquistes

Ces espèces, largement répandues en Suisse et en Valais, colonisent facilement une vaste gamme de plans d'eau, notamment les étangs de jardins en zone urbaine et supportent relativement bien le froid et l'altitude.

## La grenouille rousse

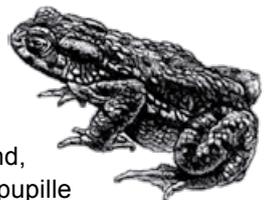
*Rana temporaria*  
(non menacée = LC\*)



Fréquentes en Valais, on l'observe avec les crapauds communs dès les premières nuits tièdes de février ou mars, migrant de ses quartiers d'hiver vers les plans d'eau pour se reproduire. Ne craignant ni la neige ni la glace, elle peut se reproduire en altitude jusqu'à 2600m (Grimentz) et colonise facilement de petits plans d'eau de montagne. Si, en altitude, la ponte peut être tardive (juillet), les larves se développent rapidement, dans tous les cas avant l'hiver.

## Le crapaud commun

*Bufo bufo*  
(vulnérable = VU\*)



Crapaud relativement grand, il est reconnaissable à sa pupille horizontale, sur un iris rouge doré. Fidèle au site qui l'a vu naître, il y retournera chaque année de sa vie d'adulte pour se reproduire. Cette fidélité peut se révéler une faiblesse lorsqu'un site de ponte est détruit sans

\*Critères UICN, Statut liste rouge des amphibiens menacés en Suisse, 2005

qu'un nouveau soit présent à proximité et rend la colonisation de nouveaux milieux difficile. Malgré une taille plutôt importante, le mâle a un chant discret. Comme la grenouille rousse, le crapaud commun peut se reproduire relativement haut en altitude, jusqu'à 2200 m (Ried – Mörel). Ses pontes, en longs chapelets d'œufs enroulés autour de la végétation, sont facilement reconnaissables.

### Le triton alpestre

*Triturus alpestris*  
(non menacé = LC\*)



Très commun au Nord des Alpes où il colonise tous les plans d'eau dépourvus de poissons jusque vers 2500 m d'altitude (2450 m à Belalp), il est moins commun en Valais, notamment au sud du Rhône, en raison du climat sec du canton. Reconnaisable à son ventre orange vif, le triton alpestre peut être très abondant dans certains plans d'eau. Contrairement à la salamandre, vivipare, il pond des œufs accrochés individuellement aux plantes aquatiques, qui donneront naissances à des larves munies de branchies. Les juvéniles sortiront de l'eau progressivement au cours de la saison, voire le printemps suivant. Dans de mauvaises conditions, en altitude par exemple, les individus peuvent aussi rester dans l'eau jusqu'à l'âge adulte, conservant leurs branchies (néoténie).

## Les sites de reproduction d'importance nationale en Valais

En 2001 est entré en vigueur l'inventaire des sites de reproduction d'importance nationale pour les amphibiens (IBN), accompagné d'une ordonnance sur les batraciens. L'objectif de cet inventaire est la protection des sites afin qu'ils constituent des réservoirs de populations garantissant aux espèces menacées une survie à long terme et pouvant servir à la colonisation de nouveaux sites. Le Valais n'étant pas une région riche en amphibiens, seul un petit nombre de sites est recensé comparativement aux autres cantons (Carte indiquant les différents sites): 13 objets ont été homologués par la confédération dans la première série de 2001 (voir liste plus bas), et un autre a été protégé par le canton en 2008 (lac de Morgins). 8 autres objets proposés dans l'IBN restent à homologuer. Un plan d'action pour la protection et la gestion des batraciens en Valais est en cours d'élaboration par le Service des forêts et du paysage.

**Finges Ouest**, Salquenen

**Finges Est**, Loèche, Salquenen

**Canal de Ceinture**, Ardon, Chamoson

**Le Malévoz**, Collombey-Muraz, Monthey

**Le Rosel**, Dorénaz

**Poutafontana**, Grône, Sierre

**Lac de Tanay**, Vouvry

**Lac de Mont d'Orge**, Sion

**Montagne de l'Au**, Vouvry

**Bonigersee**, Törbel

**Bettmeralp**, Betten

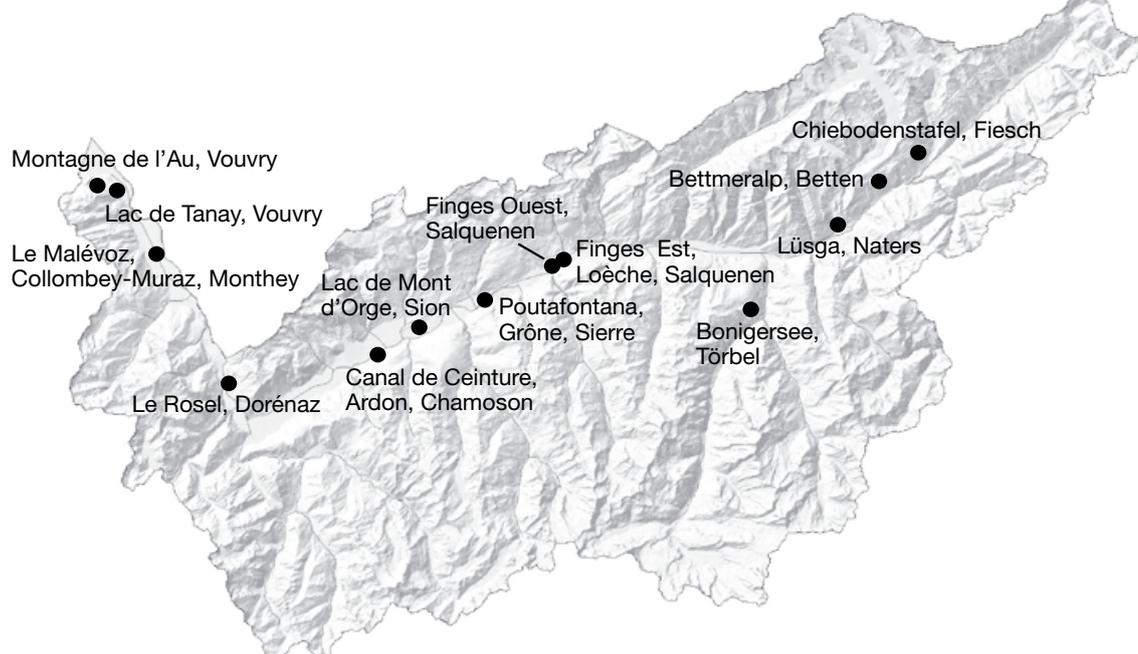
**Chiebodenstafel**, Fiesch

**Lüsga**, Naters



*Le crapaud commun*

## Les sites de reproduction d'importance nationale en Valais

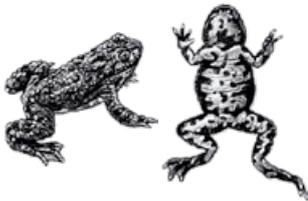




**La grenouille rieuse**  
*Rana ridibunda*  
 (non évaluée = NE\*)

Cette espèce envahissante, introduite en Suisse dans un but d'élevage pour la consommation de ses cuisses, a prospéré jusqu'à chasser presque complètement les grenouilles vertes indigènes du canton. Confinée à la plaine, elle colonise de nombreux plans d'eau où elle reste tout au long de l'année. Durant la belle saison, les mâles font retentir leur chant puissant et moqueur qui peut devenir une nuisance pour les habitants des alentours.

### Le pionnier de plaine



**Le sonneur à ventre jaune**  
*Bombina variegata*  
 (en danger = EN\*)

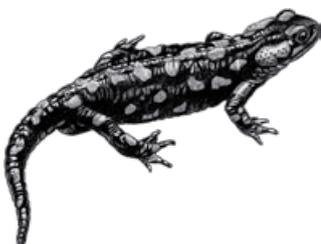
Petit, la couleur de son dos est gris couleur de glaise alors que son ventre, qu'il expose à la vue du prédateur en cas de menace, est maculé de taches jaunes vives en guise d'avertissement. Ce crapaud affectionne les milieux pionniers, c'est-à-dire nouvellement créés, encore peu colonisés par la végétation. Rare dans l'ensemble du pays, on ne le trouve en Valais que dans une poignée de sites de plaine. Il y est en régression, surtout en Valais central.

### Les localisés



**La salamandre noire**  
*Salamandra atra*  
 (non menacée = LC\*)

Présente en grandes populations dans les Alpes bernoises et vaudoises, cette espèce vivipare ne s'aventure jusqu'aux frontières de notre canton qu'en quelques points, notamment dans la vallée de Derborence, en raison du climat trop aride de notre canton et de barrières géographiques (parois rocheuses) qui empêchent son extension.



**La salamandre tachetée**  
*Salamandra salamandra*  
 (vulnérable = VU\*)

Plus grande que la salamandre noire, celle-ci est, comme son nom l'indique, tachetée de jaune. Pendant des larves de quelques centimètres dans des cours d'eau à faible courant, elle peut être observée de nuit ou durant les journées humides dans le Chablais et le Val d'Illeiz.

Dessins: SVS / BirdLife Schweiz (1997): Amphibien der Schweiz

**Le triton palmé**  
*Triturus helveticus*  
 (vulnérable = VU\*)



Cette espèce, peu abondante dans l'ensemble du pays, s'observe elle aussi durant la belle saison dans quelques rares plans d'eau du Chablais.

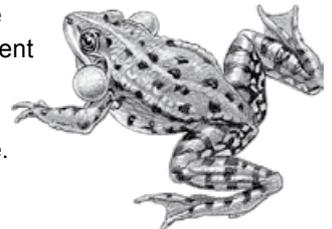
**La grenouille agile**  
*Rana dalmatina*  
 (en danger = EN\*)



Découverte récemment en un minuscule point d'eau dans la région de Collombey, c'est la seule observation valaisanne de cette espèce.

**Le complexe des grenouilles vertes**  
*Rana esculenta/lessonae*  
 (potentiellement menacé = NT\*)

Ce complexe d'espèce, auquel appartiennent la grenouille de Lessona et la grenouille verte proprement dite (hybride entre la grenouille rieuse et grenouille de Lessona) a pratiquement disparu du canton en raison de l'expansion de la grenouille rieuse.



### Pour en savoir plus :

[www.karch.ch](http://www.karch.ch) (Site internet du centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse)

[www.admin.ch/ch/f/rs/4/451.34.fr.pdf](http://www.admin.ch/ch/f/rs/4/451.34.fr.pdf) (Ordonnance sur la protection des sites de reproduction de batraciens d'importance nationale)

**Marchesi P (1999)** : Les batraciens de la haute vallée du Rhône (Valais, Chablais vaudois). Die Amphibien des oberen Rhonetals (Wallis, Chablais vaudois). Info-Nature n° 65, Pro Natura Valais-Wallis. 16 pp.

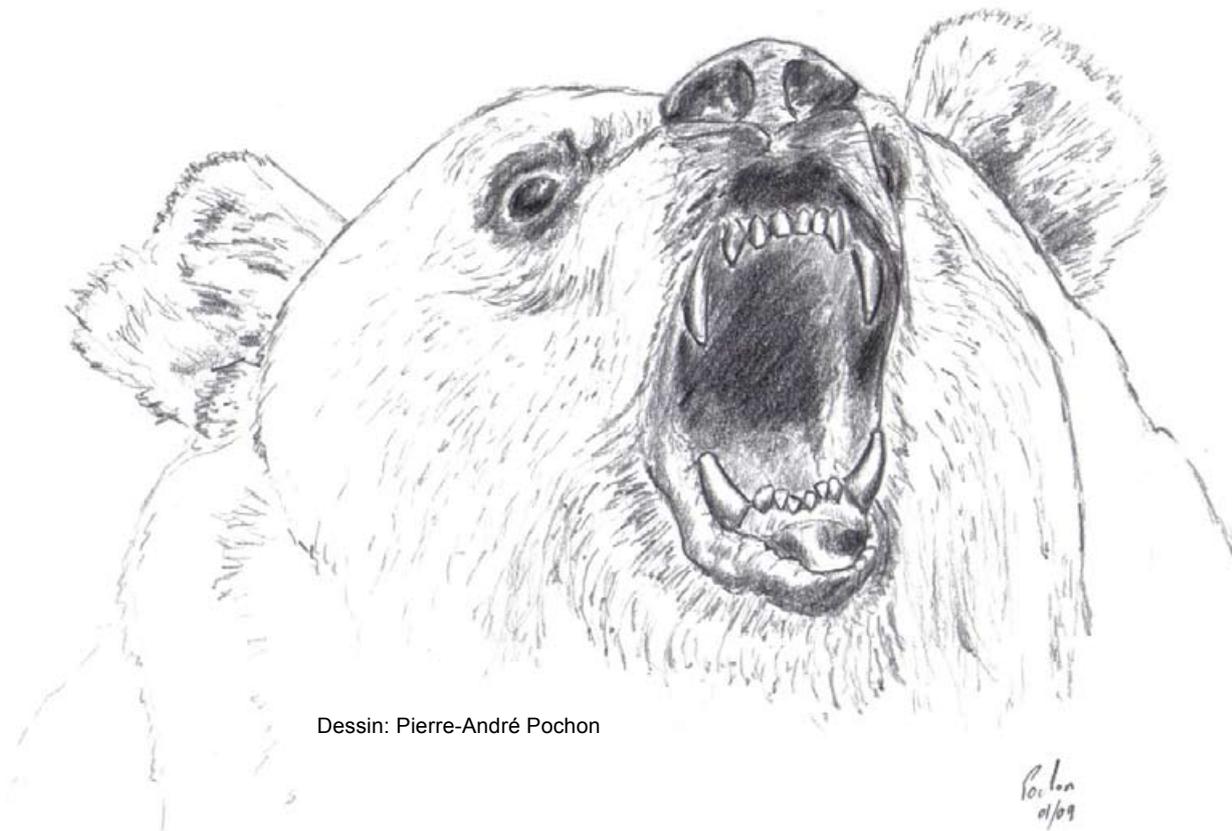
**Marchesi P, Fournier J & Roux F (2003)** : Connaître et protéger les batraciens du Valais. Service des forêts et du paysage, Sion. 16 pp.

**Marchesi P., J. Fournier & F. Roux (2003)** : Die Amphibien des Wallis. Kennen und schützen. Dienststelle für Wald und Landschaft (DWL), Sitten. 16 pp.

**SVS / BirdLife Schweiz (1997)** : Amphibien der Schweiz. Broschüre. Schweizer Vogelschutz SVS / BirdLife Schweiz, Zürich. 28 pp.

# Les ours doivent fuir les hommes

Pro Natura l'a élu animal de l'année : l'ours brun. Bien que les apparitions du plantigrade n'aient été jusqu'à présent que sporadiques, une position critique par rapport à cette espèce est plus importante que jamais.



Dessin: Pierre-André Pochon

**L**e 27 août dernier, un vacancier allemand a prétendu avoir vu un ours au-dessus du barrage de la Grande-Dixence. Son histoire, bien que parue dans la presse locale, n'eut pas d'effet médiatique retentissant et ne suscita pas l'inquiétude de la population locale. On se souvenait de l'histoire beaucoup plus improbable d'un autre touriste allemand qui aurait été victime d'une attaque de lynx, histoire qui, elle, avait eu une attention médiatique considérable.

La différence de perceptions du public face à ces deux événements réside aussi dans le type d'animaux impliqués. Alors que la relation au loup et au lynx n'a jamais été amicale, il n'en va pas de même pour l'ours. Ce qui a été observé ces dernières années autour du grand prédateur a donné des frissons aux spécialistes de la faune. Alors que jamais encore la presse n'avait baptisé un loup, le Blick a appelé le premier ours « Lumpaz ». Ce quotidien de masse a ainsi contribué à la minimisation du danger que peut représenter un ours. Le comportement de certaines personnes qui ont pu

être en contact avec l'ours des Grisons a été similaire à celui qu'elles auraient eu vis-à-vis d'une peluche, oubliant qu'elles se trouvaient face à un grand prédateur. Armés d'appareil photo de la taille de paquets de cigarettes, certains se sont approchés tout près de l'animal afin d'en faire une jolie photo souvenir. De toutes évidence, ceux-ci sous-estimaient la vivacité de l'ours et ignoraient qu'il peut courir plus vite que l'homme sur de courtes distances. Ils ne se sont visiblement pas inquiétés non plus devant la mimique peu expressive de l'animal, qui rend difficile l'évaluation de son humeur, pour ne pas parler de sa force.

## Des réactions insensées

On ne peut certes pas s'attendre à ce que le grand public connaisse ce genre de détails sur la faune sauvage. Pourquoi alors tant de gens persistent-ils à craindre le loup italien, alors qu'aucune attaque prouvée sur l'homme n'a eu lieu durant les dernières décennies ? L'humanité est pleine de contradictions et la plupart des gens connaissent bien mal les grands prédateurs.

[www.pronatura.ch](http://www.pronatura.ch)  
> L'animal de l'année

La réaction des organisations écologistes est tout aussi incompréhensible face au tir de « l'ours à risque » JJ3 dans les environs de Thusis, dans les Grisons. Durant des semaines, les gardes-faune avaient par tous les moyens essayé de l'effaroucher pour qu'il fuie les habitations et les étables. Les organisations écologistes ont condamné ce tir, qui était pourtant de toute évidence la seule manière d'éviter que le retour de l'ours commence par un accident avec un homme.

### Avoir une vision globale

Pour juger une telle décision, il est essentiel de ne pas rester attaché à l'aspect émotionnel du destin tragique d'un individu isolé, mais de se placer du point de vue de la dynamique de la population. D'autres ours viendront en Suisse, indépendamment du destin de JJ3. Le retard dans la colonisation du pays suite à ce tir est surmontable par l'espèce. Il en va surtout de l'acceptation de l'espèce par la population humaine : même si on peut regretter qu'il perde cette image de peluche inoffensive, il serait à l'extrême dramatique que, suite à un accident avec l'homme et un revirement de l'opinion publique, il prenne celle de Grand Méchant Ours.

C'est pourquoi il est essentiel après le tir d'un animal – tout protégé soit-il – de réfléchir non seulement à de nouveaux types de poubelles résistantes aux ours, mais aussi à l'avenir de l'ensemble de la population de ces plantigrades. Dans ce contexte, la réflexion critique qu'a eu un spécialiste des ours n'est pas dénuée d'intérêt : „les ours slovènes introduits dans les Alpes sont trop peu timides: ils sont habitués aux places d'affût“.

### Les ours doivent fuir l'homme

Il sera dans tous les cas passionnant de continuer à suivre dans les années à venir le retour de l'ours (et celui du loup). Cependant, il faut noter que pour que les ours recolonisent avec succès les Alpes, deux facteurs sont nécessaires :

- 1 La population, les autorités et les associations doivent agir de manière objective, sur la base de faits avérés.
- 2 Les ours doivent impérativement fuir l'homme.

Alors seulement les successeurs de JJ3 seront assurés de ne pas finir comme lui, empaillé au musée d'histoire naturelle des Grisons.

*Peter Oggier*



WWF / Michael Würtenberg

*Une benne à ordures testée par un ours dans le parc animalier d'Arth Goldau.*

## Clés de détermination des mammifères de Suisse

par Paul Marchesi, Michel Blant, Simon Capt (eds)

La nouvelle clé de détermination des mammifères de Suisse, publié par le Centre Suisse de Cartographie de la Faune (CSCF), vient de paraître. Elle traite des 94 espèces de mammifères susceptibles d'être observées en Suisse, soit 64 mammifères terrestres et 30 chauves-souris. L'ouvrage comble un vide important au niveau de la connaissance des mammifères de Suisse. Destiné avant tout aux professionnels de la faune sauvage, il intéressera cependant aussi le public intéressé à la nature.

Ce livre, issu d'une collaboration importante entre les auteurs et le musée de la nature de Sion, comprend une clé de détermination basée sur l'utilisation des caractères morphologiques

externes (utile sur le terrain), une clé basée sur la morphologie crânienne, des clés des empreintes et une des crottes. Toutes ces clés reposent sur le principe du choix dichotomique de caractères. Les caractéristiques et mensurations retenues sont fondées sur des informations essentiellement rassemblées en Suisse. Le dernier chapitre rassemble une photographie de chaque espèce ainsi que des informations synthétiques relatives à sa répartition altitudinale et géographique en Suisse (carte de répartition). Il fournit en outre le nom scientifique de chacune d'elle ainsi que son nom vernaculaire dans les quatre langues nationales.

Cet ouvrage, publié dans la série Fauna Helvetica du CSCF (en français n°21 ; en allemand n°22), compte 296 pages, plus de 450 dessins et 98 photos couleurs. Il se vend au prix de frs. 45.–, frais de port en sus. Une commande est possible sur : [www.cscf.ch/page13665\\_fr.html](http://www.cscf.ch/page13665_fr.html)

Brigitte Wolf



*Muscardin*

# BASE Jump: un sport émergent, risqué... pour notre avifaune

Sport extrême par excellence, le BASE Jump, analogue au parachutisme, peut créer des dérangements importants pour les rapaces, les conduisant parfois à abandonner leur aire durant la nidification.

Réservés à des spécialistes ou à quelques passionnés il y a encore une dizaine d'années, de nombreux sports se pratiquant en pleine nature se sont démocratisés et sont devenus accessibles et attrayants pour tout un chacun. Citons par exemple la randonnée à ski ou la raquette à neige. Ces sports, souvent rangés sous l'appellation de tourisme doux, dont les amateurs recherchent le calme, l'harmonie avec la nature et le monde sauvage, sont en pleine expansion et posent de manière contradictoire de nombreux problèmes à notre faune (cf fauna•vs info n°14, impact des sports d'hiver sur la faune alpine).

## Problèmes pour l'avifaune

Dans l'amas de ces « nouveaux » sports, il y en a un qui est encore et sera toujours réservé à des spécialistes, mais dont les adeptes sont de plus en plus nombreux : le BASE Jump (Building, Antenna, Span bridge and Earth cliff Jump). Cette discipline du parachutisme qui fit son apparition dans les années 1980 et qui se développe considérablement depuis quelques années consiste à sauter depuis des édifices ou des falaises avec un parachute spécial. Dans le cas de sauts depuis des éléments naturels tels des falaises, on parlera plutôt de paralpinisme que de BASE Jump. C'est justement cette pratique du paralpinisme qui préoccupe de plus en plus fauna•vs, car, outre les barrages, quelques sites naturels de moyenne et haute altitude sont utilisés en Valais. Cela ne va pas sans poser de problèmes à la faune locale, notamment aux rapaces rupestres. En effet, ces oiseaux, qui nichent essentiellement en falaise, sont sensibles à toute intrusion humaine dans le secteur de leur aire, surtout durant la période d'incubation des œufs et dans les premières semaines d'élevage des poussins. Un adulte effrayé risque d'abandonner le nid pendant plusieurs minutes, voire plusieurs heures, ce qui est généralement fatal à sa progéniture, car les grands corbeaux sont rarement loin et savent saisir de telles opportunités pour piller les couvées.

Outre les falaises de Loèche-les-Bains, où les paralpinistes ne sont apparemment plus les bienvenus (voir p 16), la falaise située entre les communes d'Ardon et de Chamoson, au-dessus du Sex de Gru, est fréquemment utilisée par les sauteurs. Dans ces barres rocheuses, au moins trois espèces de rapaces nichent, le Hibou grand-duc (*Bubo bubo*), le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) et l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) alors que d'autres sont très présentes comme par exemple le Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*) ou la Buse variable (*Buteo buteo*).

## Une aire abandonnée

Selon un spécialiste des Aigles, Serge Denis, qui a assisté à la scène, ce fut le cas en 2006, durant la nidification du couple d'Aigles royaux cantonné depuis plusieurs années dans le massif du Haut de Cry. Cette année-là, les aigles avaient choisi l'aire située près des Ancillons. Durant un après-midi de mai, un base jumper a sauté depuis le haut d'un surplomb situé à 8 mètres au-dessus de l'aire, dont il ignorait la présence, ce qui fit fuir l'adulte couvant, laissant ainsi l'œuf seul durant plus de 2 heures. Plus tard, 3 autres personnes ont sauté du même point, faisant à nouveau fuir l'adulte couvant. Quelques jours plus tard l'œuf était abandonné.

## Dialoguer plutôt qu'interdire

D'après l'Office Fédéral de l'Aviation Civile, la pratique de ce sport est tout à fait légale en Suisse comme dans la plupart des pays européens. Une interdiction générale de sauter semble donc illusoire et probablement inutile, car ne faisant que déplacer le problème dans des sites moins connus et surtout moins suivis au niveau de l'avifaune. Par contre, des interdictions ponctuelles devraient être mises en place par les services de la chasse et de la faune durant les périodes de nidification. En parallèle, il faut engager le dialogue avec les personnes pratiquant ce sport extrême pour limiter les dérangements pour la faune tout en prenant en compte les intérêts de chacun.

François Biollaz

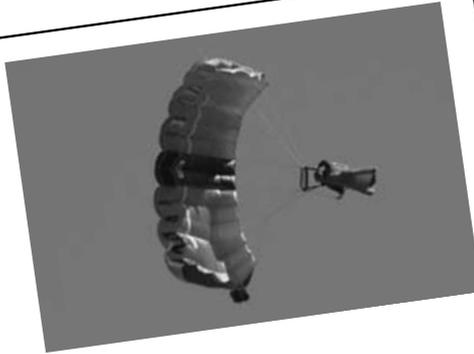


Brigitte Wolf

Aigle royal et autres oiseaux de proie qui nichent dans les falaises peuvent être sensiblement perturbés par les BASE jumpers.

## Wildruhezone Leukerbad

# Base Jumping verboten

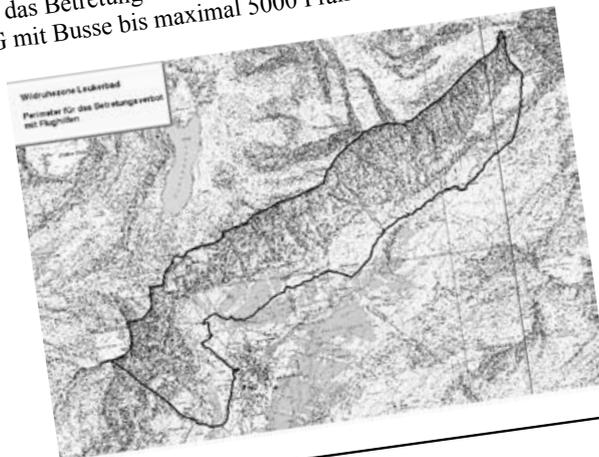


### Beschrieb des Grenzverlaufs

Vom Gemmipass Punkt 2314 in südwestlicher Richtung über die Pkte 2339.9 und 2754 zum Daubenhorn Pkt 2941.7. Von hier aus dem Grat entlang in südlicher Richtung zum Pkt 2850, dann in westlicher Richtung zu Pkt 2974. Von hier in südöstlicher Richtung dem Pischürgraben entlang hinunter zum Römerweg. Dem Römerweg entlang Richtung Leukerbad bis zur Sportarena, Pollesgraben. Dem Pollesgraben bergwärts entlang bis zum Geissweg. Dem Geissweg entlang in nordöstlicher Richtung zur Gemmipassstrasse Pkt 1460.5. Der Passstrasse bergwärts entlang zu Pkt 1539. Von hier aus in nordöstlicher Richtung dem Wanderweg entlang über die Allmei, Clabinualp, Fluhalpe zur Fluhkapelle, Pkt 2070. Von hier der Dala entlang bergwärts zum Fluhgletscher Pkt 3053. Von hier in nördlicher Richtung aufs Balmhorn, Pkt 3669. Von hier in südwestlicher Richtung dem Zackengrat und dem Grat der Plattenhörnern entlang zum Gemmipass, = Ausgangspunkt.

### Auszug aus dem Staatsratsbeschluss vom 14. März 2007

1. Die Wildruhezone ist das ganze Jahr gültig.
  2. Es ist verboten die Wildruhezone mit Fluggeräten wie etwa Gleitschirmen, Deltaseglern oder Fallschirmen für das Base-Jumping zu betreten.
- Verstöße gegen das Betretungsverbot werden durch die zuständige Behörde gemäss Artikel 46 KJSG mit Busse bis maximal 5000 Franken bestraft.



## Loèche-les-Bains prend des mesures

Afin de limiter les dérangements à la faune, les autorités de Loèche-les-Bains ont demandé à l'état du Valais d'instaurer un périmètre d'interdiction des engins volants tels les parapentes, les deltaplanes et parachutes pour BASE jumping (voir texte original ci-dessus) dans toute la zone des falaises au nord du village. Les sauts en eux-mêmes n'étaient qu'une partie du problème: les jumpers se faisaient souvent hélicopter – parfois dans un but de tournage d'images – et atterrirent dans des propriétés privées. Les accidents qui auraient pu se produire auraient aussi conduit à des va-et-vient de sauveteurs avec hélicoptères, dérangement supplémentaire dans des falaises où se reposent souvent les gypaètes, ainsi que du gibier. Une amende pouvant aller jusqu'au CHF 5000.– punit les contrevenants. Une association de BASE jumpers tente de lever cette interdiction.

# Lézards verts et lézards agiles : confusion fréquente des juvéniles en Valais

Les motifs et la coloration des jeunes lézards de ces deux espèces diffèrent de ceux des adultes. Là où les espèces cohabitent, leur confusion est fréquente. La répartition du lézard agile est ainsi mal connue dans notre canton, c'est pourquoi le KARCH lance un avis de recherche.

**A**ffectionnant les climats chauds, le lézard vert (*Lacerta bilineata*) est relativement fréquent en Valais, au Tessin et à Genève, alors qu'il est absent du nord de la Suisse et très rare sur la côte lémanique. Au contraire, le lézard agile (*L. agilis*), qu'on peut rencontrer facilement au Nord et sur le Plateau, est beaucoup moins fréquent en Valais. On le trouve essentiellement dans le Bas-Valais et sa répartition dans le Valais central est parfois mal connue et demande confirmation.

Pour un œil un tant soit peu exercé, la distinction entre adultes de ces deux grandes espèces est relativement simple. Le lézard vert mâle est vert vif avec un poitrail bleu en période nuptiale. La femelle peut elle aussi être verte, mais aussi brune, ponctuée de taches noires disposées symétriquement. Le lézard agile est plus petit (20-25 cm contre 25-35 cm pour *L. bilineata*). Les deux sexes ont une couleur de fond brune. Au printemps, les mâles ont les flancs colorés de jaune ou de vert devenant intense en période d'accouplement.

## Confusion avec les juvéniles

Face à un juvénile en revanche, la distinction est moins aisée, et les deux espèces peuvent ainsi être confondues, à moins de ne prêter attention à un certain nombre de critères (cf photos ci-contre). En raison des erreurs possibles, de nombreuses observations de lézards agiles signalées au KARCH doivent être écartées dans les zones où le lézard vert prédomine. La répartition du lézard agile est ainsi mal connue dans notre canton et l'existence de certaines populations remise en question.

Le KARCH encourage donc les bénévoles à rechercher le lézard agile en Valais, dans des milieux de type humide ou mésophile, et si possible à accompagner leurs observations de photos. Une population était connue près des étangs d'Arbaz (Botyre et Saxon-

na), ainsi qu'une autre au sud de Montana-Village, mais aucun animal n'a été observé récemment. Existence-elles encore ?

Charlotte Salamin

Merci de transmettre vos observations sur le site [www.karch.ch](http://www.karch.ch)

Les photos en couleur sont visibles sur notre site internet [www.faunavs.ch](http://www.faunavs.ch)



Brigitte Wolf

Jeune lézard vert : Souvent des points foncés, pas d'ocelles clairs

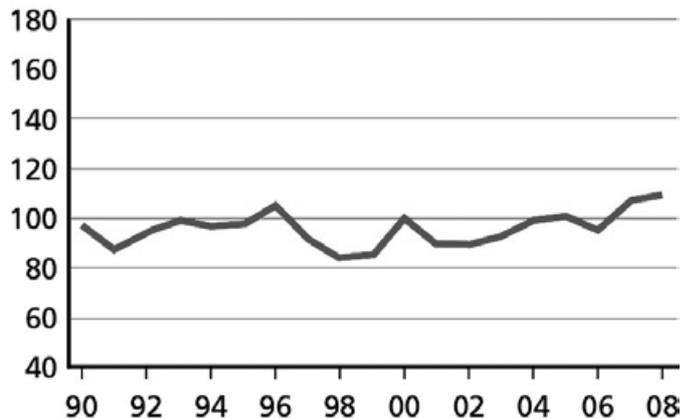


Jean-Claude Monney

Jeune lézard agile : Ocelles clairs sur les flancs

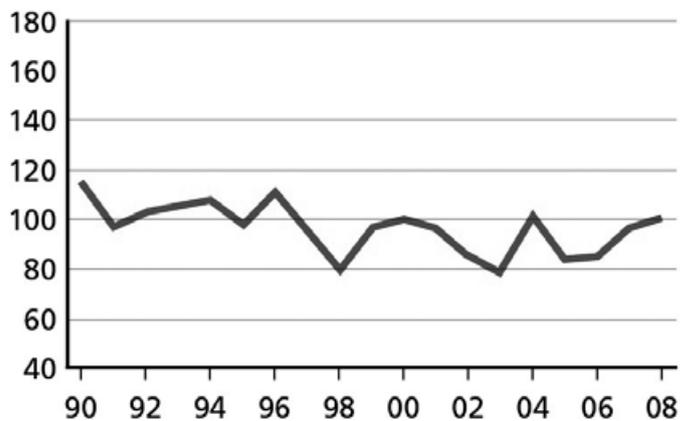
# L'avifaune en tant qu'indicateur officiel pour l'environnement

« Stabilisée au plus bas niveau » - telle est la situation de l'avifaune en Suisse selon les chiffres les plus récents du Swiss Bird Index SBI®. La Station ornithologique suisse recueille chaque année les données pour le SBI®, qui montrent l'évolution des effectifs des oiseaux depuis 1990.



*La tendance générale de tous les oiseaux nicheurs réguliers montre une timide tendance positive.*

© Station ornithologique suisse



*L'index des espèces d'oiseaux menacés de la Liste rouge reste à un niveau très bas.* © Station ornithologique suisse



Les chiffres de l'évolution de l'avifaune s'intègrent aussi dans les statistiques officielles de l'environnement de l'Office fédéral de la Statistique OFS. Premièrement parce que les oiseaux sont depuis longtemps des indicateurs de premier ordre pour l'état de l'environnement et deuxièmement parce que la Station ornithologique suisse dispose de données précises, récoltées chaque année dans toute la Suisse.

Depuis 1990, il y a une légère tendance positive pour l'ensemble des espèces d'oiseaux nichant régulièrement en Suisse, notamment grâce aux espèces fréquentes et largement répandues. Au cours de ces dernières années, diverses espèces menacées ont cessé de décliner mais leurs effectifs stagnent à un niveau extrêmement bas.

Selon les habitats, l'évolution des effectifs varie de manière différenciée. La tendance la plus positive concerne les oiseaux des forêts et la plus stable les oiseaux des zones humides et des agglomérations. La situation des oiseaux des zones agricoles continue à être critique. L'effectif des nicheurs au sol en particulier, comme le tarier des prés ou l'alouette lulu, poursuivent leur déclin.

*Communiqué de presse de la station ornithologique Suisse du 25 juin 2009*

## Plus d'informations:

[www.vogelwarte.ch](http://www.vogelwarte.ch) >Actualités

>Fiche info >SBI Update 2008

*Ces dernières années, les effectifs du pic épeiche et d'autres espèces forestières ont nettement augmenté.* © Stefan Gerth

## Marais d'Ardon et de Chamoson en travaux

Ce milieu humide qui figure sur l'inventaire des bas-marais et des sites de reproduction de batraciens d'importance nationale s'est progressivement asséché, malgré une protection depuis 1990. Afin de remédier à cette situation et rendre au marais un peu de sa biodiversité d'antan, des aménagements importants sont en cours, en collaboration avec le canton, les communes et Pro Natura. Les travaux qui auront lieu sur 3 ou 4 hivers, seront accompagnés de mesures d'entretien pour limiter à l'embroussaillage. Une démarche qui sera évidemment très favorable à la faune et à la flore.

## L'hiver rigoureux a entraîné la mort de nombreux animaux

L'hiver dernier a été long et rigoureux. Le nombre d'animaux sauvages morts enregistré dans les Alpes pour le cerf élaphe, le chevreuil, le chamois, le bouquetin et le sanglier est le plus élevé depuis des décennies, comme le révèle la statistique fédérale de la chasse, publiée le 12 août par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Dans certains cantons de montagne comme les Grisons, ce nombre a triplé par rapport à l'année précédente. Statistique fédérale de la chasse : <http://www.wild.uzh.ch/jagdst/index.php?la=2>

## Statistique de la chasse 2008 du Valais

L'année dernière a vu pas moins de 2712 personnes prendre leur permis de chasse dans notre canton. Avec 1585 cerfs, 1544 chevreuils et 2938 chamois, le résultat de l'exercice s'avère légèrement inférieur à celui de l'année précédente. Statistique de la chasse 2008 du Valais : [http://www.vs.ch/NavigData/DS\\_308/M7203/fr/Statistiques%202008.pdf](http://www.vs.ch/NavigData/DS_308/M7203/fr/Statistiques%202008.pdf)

## Deux gypaètes sauvages nés en Engadine

Avec la troisième saison de reproduction consécutive couronnée de succès, le gypaète semble avoir définitivement repris pied en tant que nicheur de Suisse. Durant les trois dernières années, ce sont 6 jeunes gypaètes qui se sont envolés en Engadine et un en Valais. Dans ce dernier canton, il n'y a pas eu de reproduction cette année. Depuis le début de la recolonisation du massif alpin, ce sont au total 58 gypaètes qui sont nés dans la nature. *Communiqué de presse de la fondation Pro Gypaète du 21 août 2009*

## Recours du WWF et de Pro Natura contre l'abattage des loups

Selon le WWF, les trois autorisations de tir à l'encontre des loups portent atteinte aux droits national et international. C'est pourquoi les deux organisations de protection de l'environnement ont déposé des recours communs contre ces décisions. Le WWF et Pro Natura sont convaincus que le jugement va mettre en évidence des lacunes dans le concept «Loup» et dans sa mise en œuvre. Les autorisations de tirs représentant des infractions aux lois en vigueur, les organisations de protection de l'environnement espèrent une révision du concept «Loup» à l'issue des procédures de recours. *Communiqué de presse du WWF du 7 septembre 2009*

## Ouvrage sur les amphibiens et les reptiles de Suisse

Les collaborateurs du Centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse (KARCH) publient un livre destiné au grand public sur la biologie et la protection des amphibiens et reptiles de Suisse. Il paraîtra aux éditions Haupt (Bâle) à mi-septembre 2009. Ce livre de 400 pages contient 400 illustrations en couleur et coûte 69 Fr. Les commandes peuvent être faites par email chez [rita.tesch@unine.ch](mailto:rita.tesch@unine.ch). La livraison aura lieu dès la publication. [www.karch.ch](http://www.karch.ch)



Jeune Couleuvre d'Esculape.

Brigitte Wolf



## Réseau Chauves-souris Valais

Les spécialistes du Réseau chauves-souris Valais se tiennent à votre disposition : visite sur place, conseils d'aménagement, moyens de répulsion, etc. En cas d'intervention ponctuelle, les frais sont pris en charge par le Service cantonal des forêts et du paysage et l'Office fédéral de l'environnement. Les expertises plus conséquentes, par exemple en cas de rénovation, peuvent faire l'objet de subventions ad hoc.

**Réseau chauves-souris Valais, Centre Nature, 3970 Salquenen, tél 027 456 88 56 ou 079 540 29 59, chiroptera@bluewin.ch**



## Réseau Gypaète Suisse occidentale

Le Réseau Gypaète Suisse occidentale est localisé au :

**Centre Nature, 3970 Salquenen, tél 027 456 88 56 / 079 540 29 59, fax 027 456 88 58, gypaetus@bluewin.ch, www.gypaete.ch**



## Centre de Coordination pour la Protection des Amphibiens et des Reptiles de Suisse

Pour toutes questions ou problèmes concernant les batraciens et reptiles de la vallée du Rhône (Valais, Chablais vaudois), vous pouvez contacter les responsables du KARCH :

**Amphibiens** : Dr Paul Marchesi, CP 49, 1890 St-Maurice, tél 024 485 15 75, tél privé 024 463 46 28, pmarchesi@sunrise.ch; **Reptiles** : M. Julien Rombaldoni, Rte de Leytron, 1908 Riddes, tél 027 306 19 68, julien@rombaldoni.ch

## Impressum

fauna•vs **info** est le bulletin d'information de la Société valaisanne de biologie de la faune. Il sert aussi de feuille de liaison au Réseau Gypaète Suisse occidentale, au Réseau chauves-souris Valais et au KARCH Valais. Responsable: le comité de fauna•vs. Maquette: Brigitte Wolf. Les articles sont signés. Parution: deux fois par an. Tirage: 220 exemplaires en français, 150 en allemand. Impression: Aebi Druck, Susten.

## Je désirerais faire partie de fauna•vs

- comme membre ordinaire (CHF 50.–/an)
- comme membre soutien (CHF 100.–/an)
- comme membre collectif (CHF 50.–/an, préciser :  familial ou  institutionnel)
- je suis étudiant, je suis demandeur d'emploi ou j'ai moins de 25 ans (50% sur les cotisations membre ordinaire).
- j'ai déjà reçu la documentation sur fauna•vs (programme d'activité, statuts)
- je ne dispose pas encore de la documentation de base sur fauna•vs.

Nom et prénom : \_\_\_\_\_  masculin  féminin

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Institution : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Remarque : \_\_\_\_\_

### Adresse :

fauna•vs  
Centre Nature  
3970 Salquenen  
Tél 079 862 36 58  
fauna.vs@bluewin.ch  
www.faunavs.ch